Envoyé en Préfecture le 04/04/2025
Reçu en Préfecture le 04/04/2025
Publié le 04/04/2025
ID 972-219722295-20250312-FIN25325012-DE

N° 2025-02-021

REPUBLIQUE FRANCAISE
COLLECTIVITE DE LA MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 11 mars 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
33	17	24
		Dont procurations
		07

VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
24	24	00	00	00

Date de la convocation
28/02/2025
Date d'affichage
28/02/2025

Objet de la Délibération

****
FINANCES
****
Vote des taux - Exercice 2025

Président de Séance :
Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :
Nicole DUFEAL

L'an deux mille vingt-cinq et le 11 mars, à 18h03, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1ère adjointe au Maire.

Etaient présents : Mmes/M Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Christine ALIKER, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Jean-Pierre LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE, Vanessa BAPTE, Noham BODARD, Karine BAUDIN, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Cynthia ZAIRE.

Absents excusés : M/Mmes Luc CLEMENTE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Raphaël BORDELAIS, Marie-Claude RAQUIL, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, William PAULIN, Corinne Brigitte PLANTIN, Patrice CHARLEBOIS, Laurie ABAUL, Oriette MARTOT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Daniel CHOMET.

Procurations : M/Mmes Luc CLEMENTE, Maurice JOSEPH-MONROSE Raphaël BORDELAIS, Marie-Claude RAQUIL, Arlette BRAVO-PRUDENT, Patrice CHARLEBOIS, Laurie ABAUL ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Noham BODARD, Emile GONIER, Nicole DUFEAL, Jean-Pierre LUGIERY Cynthia ZAIRE, Jean-Luc MAVILLE.

Absents : M/Mme Christophe AGELAN, Marie-Josée BRIVAL.

VOTE DES TAUX - EXERCICE 2025

Le Conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** le débat d'orientation tenu le 04 février 2025 ;
- **Vu** l'avis favorable du Bureau municipal, en date du 25 février 2025 ;

Envoyé en Préfecture le 04/04/2025
Reçu en Préfecture le 04/04/2025
Publié le 04/04/2025
ID 972-219722295-20250312-FIN25325012-DE

- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Finances et optimisation des ressources », en date du 27 février 2025 ;

- **Vu** le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;

- **Considérant** la volonté de la commune de limiter la pression fiscale afin, notamment, de préserver le pouvoir d'achat des ménages ;

- **Considérant** la réforme de la fiscalité, ayant intégré le taux de taxe foncière départementale référence 2020 au taux communal ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1er :

- Les taux de taxes foncières et d'habitation, applicables sur le territoire communal pour 2025 sont les suivants :

NATURE TAXES	TAUX
Taxe foncière sur les propriétés bâties (**TFPB**).....	**34,55 %**
Taxe foncière sur propriétés non bâties (**TFPNB**).....	**5,15 %**
Taxe d'habitation (**TH**).....	**16,99%**

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 04 AVR 2025

Le Secrétaire de séance

Nicole DUFEAL

VILLE DE SCHŒLCHER
Direction des Affaires Générales

Le Maire,

Par délégation du Maire
La 1ère Adjointe
Volène LARGEN MARINE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par recours gracieux auprès de la commune de Schœlcher, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Schœlcher, Mairie de Schœlcher, 3 rue Fessenheim, 97233 Schœlcher – Martinique ; ou par la voie contentieuse, par écrit, contenant l'exposé des faits et les arguments juridiques précis, devant le tribunal administratif de la Martinique, par courrier postal au 12 rue du Citronnier - Plateau Fofo - CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex ou par voie électronique via le site internet sécurisé : https://citoyens.telerecours.fr.